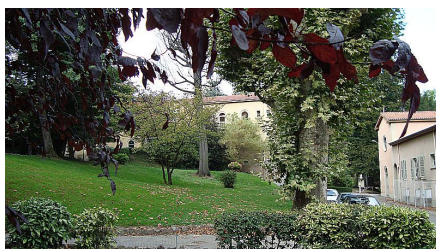
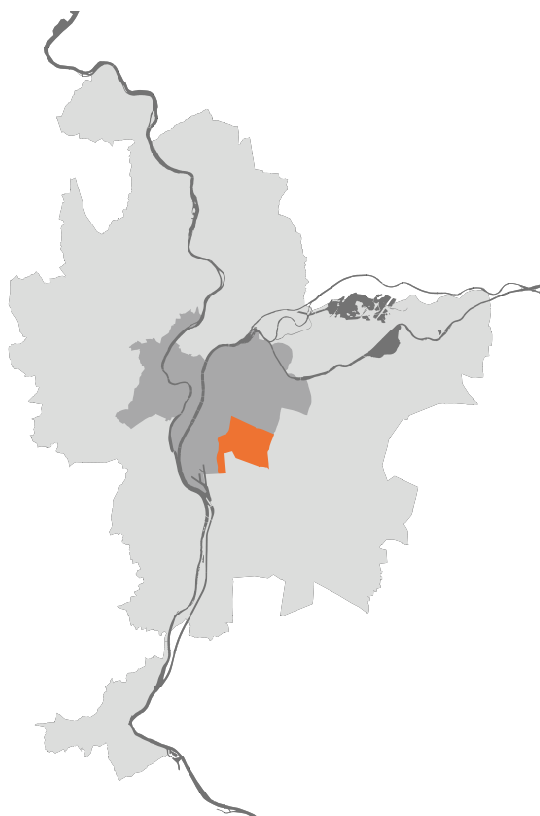


MODIFICATION N°4
Approbation 2024

LYON 8^E ARRONDISSEMENT

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

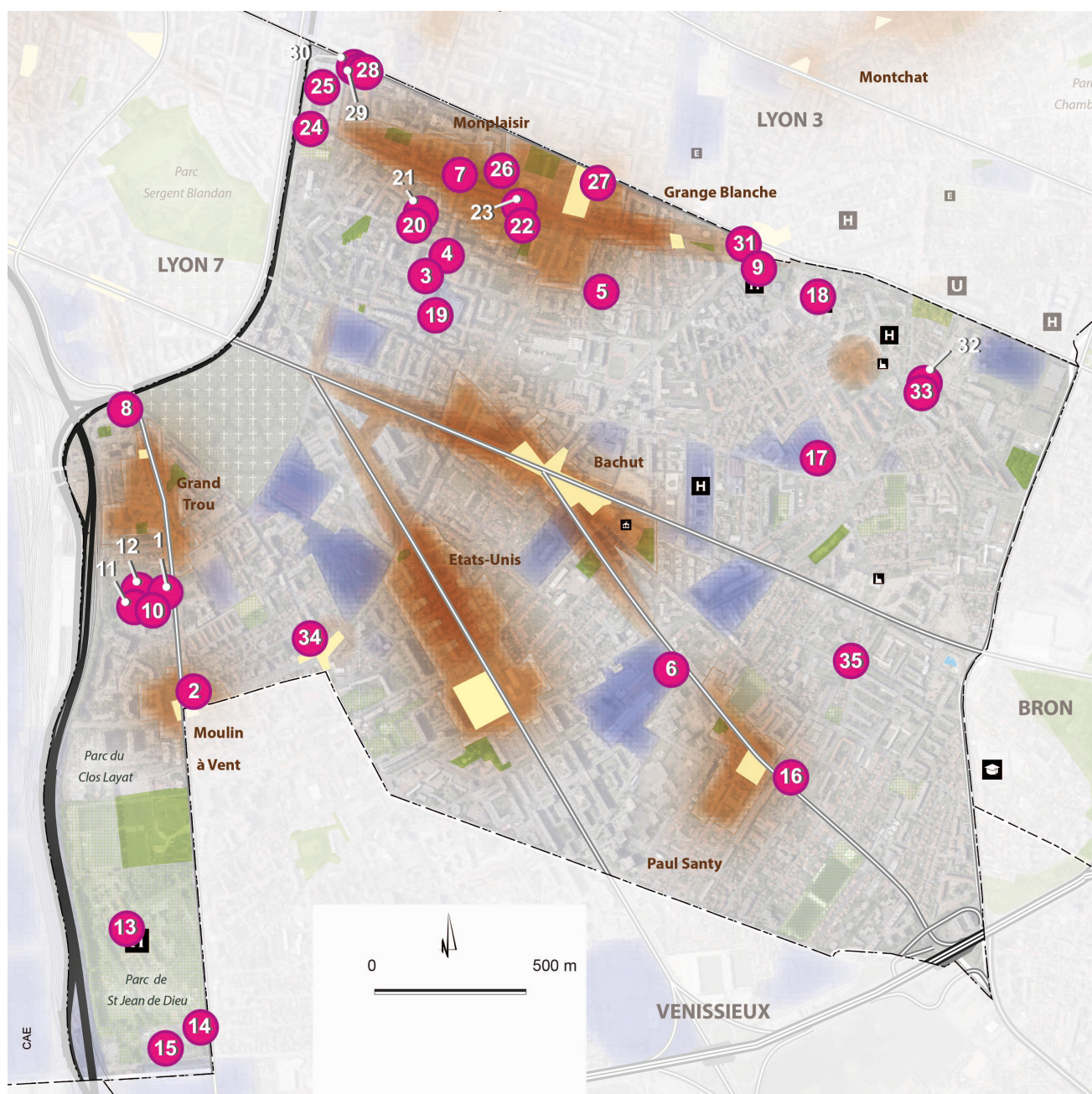
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Economique



Equipement



Agricole



Naturelle



Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu cultuel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Clinique Saint Vincent de Paul

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Clinique St Vincent de Paul (1848).
- La clinique Saint Vincent de Paul est annoncée route de Vienne par un corps de logis principal en front de rue tandis que les corps secondaires sont développés en arrière ;
- Le corps de logis de forme parallélépipédique, est flanqué de deux tours quadrangulaires coiffées d'une toiture à quatre pans ;
- Le corps principal est en léger retrait, précédé d'un mur de clôture entrecoupé par la porte d'entrée principale, tandis que les deux pavillons d'angle sont au droit du mur ;
- La composition présente un vocabulaire classique : décor de chainage harpé aux angles des pavillons, encadrement des baies, volume, rythme, symétrie...
- Le bâtiment constitue ainsi un repère visuel, marquant le front urbain de la route de Vienne et contrastant avec les constructions environnantes ;
- De part et d'autre du corps de logis principal, se développent au nord et au sud les ailes secondaires, en U, de façon symétrique ;
- Ces deux bâtiments sont une partie constituante de la composition d'origine de la clinique ; développés de façon symétrique depuis le corps de logis principal, leur visibilité est masquée côté rue par les murs et bâtiments annexes, et côté parc par une extension en leur milieu.

Prescriptions

Elément à préserver : le corps principal de la clinique avec les ailes secondaires.



Elément Bâti Patrimonial

223, 225, route de Vienne

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise et son pavillon.
- Maison bourgeoise flanquée à l'est d'un tour quadrangulaire à crénelage ;
- Présence d'une loge de gardien en front de rue, prolongée par un mur d'enceinte percé d'un portail remarquable ;
- Entourés de boisements remarquables.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa cernée par des boisements remarquables depuis l'espace public, participant à la qualité paysagère perceptible depuis l'espace public ;
- Implantée dans un environnement renouvelé.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium...)

Nom : Clinique Auguste Lumière - HCL

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Architecture hospitalière, d'assistance ou d'aide publique ;
- Construit dans la première moitié du XXe siècle, selon un style Art Déco (motifs géométriques, verticalité, décors peints...) ;
- Conçu par l'architecte Paul Bellemain ;
- Implantation sur une parcelle d'angle ;
- L'angle est marqué par un beffroi avec perron, faisant office de pavillon d'entrée ;
- Plan en F.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Elément Bâti Patrimonial

22, rue Neuve de Monplaisir

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison implantée en front de rue et prolongée par un mur bahut avec grille ajourée et portail ;
- Présence d'un cèdre qui masque en partie la vue sur la maison.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Usine Jeumont Schneider

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ancienne usine de matériel électrique industriel dite Ateliers de Lyon et du Dauphiné (Grammont) puis de matériel électrique S.W. Schneider-Westinghouse, actuellement Jeumont-Schneider ;
 - Ensemble d'ateliers en rez-de-chaussée de grande hauteur, en centre de parcelle ;
 - En alignement sur la rue Paul Santy se trouve une série de bâtiments administratifs ainsi que le restaurant de l'entreprise ;
 - Implantée avenue Paul Santy depuis 1905, l'usine JST Transformateur occupe un vaste terrain duquel s'élève une halle monumentale, fortement perceptible depuis l'espace public ;
 - Deux pavillons perpendiculaire à la rue marquent l'entrée.
- > Valeurs mémoirelle et urbaine

Prescriptions

Eléments à préserver : façade principale, pavillons d'entrée

Elément Bâti Patrimonial

57, avenue des Frères Lumière

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa implantée sur une parcelle d'angle, marquant le paysage urbain ;
- Nombreux détails architecturaux dont une tour pavillon couverte d'ardoise, d'oeil de boeuf et d'épis de faitage en zinc ;
- Villa Winckler (du nom de la demeure où habita la dynastie de brasseurs lyonnais des XIXe et XXe siècles, dont le lien avec la famille Lumière a été scellé par 4 mariages) dite villa Marguerite, nom de l'une des filles Winckler.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble HBM construit dans la première moitié du XXe siècle (1931-ville de Lyon, inscription en façade)
- Implantation en front de rue, sur une parcelle d'angle ;
- Caractère structurant ;
- Détails remarquable : décors peints, balcons, blason...

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Elément Bâti Patrimonial

4, avenue Rockefeller

Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Ecole d'infirmières

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ecole d'infirmière Architecture scolaire ;
- Bâtiment construit dans la première moitié du XXe siècle ;
- Architecture géométrique, cubique ; plusieurs corps de bâtiments avec jeux de hauteurs différentes ;
- Perron monumental ;
- Plan en H.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



Références

Typologie : Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium...)

Nom : Clinique Saint Vincent de Paul - Maison

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de la fin du XIXe siècle ;
- Cette maison a été construite à l'origine pour accueillir les patientes qualifiées d'« importantes », privilégiées (femmes de médecins, filles issues de familles bourgeoises, personnalité...) ;
- Elle s'est insérée au sud du parc, sans altérer la composition paysagère ;
- Un soin particulier a été apporté à l'ornementation des façades principales (rythme régulier, jeux de volumes des différents corps, chambranle, bossage harpé aux angles, fronton percé d'un oculus...) ;
- L'élément le plus remarquable est la marquise qui recouvre le perron ;
- Les escaliers participent également de la qualité de l'édifice, avec leurs ferronneries ouvragées ;
- En revanche la façade Est, quasi-aveugle, est dépourvue d'ornementation ;
- La maison participe de la qualité du site, par son insertion, son ornementation, et sa marquise imposante.

Prescriptions

Élément à préserver : maison



Références

Typologie : Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium...)

Nom : Clinique Saint Vincent de Paul - Château d'eau

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

- Château d'eau avec tour et lavoir (XIXe siècle) ;
- Le réservoir d'eau se situe dans la partie sud-ouest du parc. Il permettait d'alimenter la clinique en eau potable ;
- A l'intérieur on trouve également un ancien lavoir ;
- Il possède un caractère particulier avec sa tour surmontée d'un pavillon en parement de briques, qui constitue un repère et un élément singulier dans le paysage du parc ;
- Le château d'eau constitue un élément remarquable du parc, agissant comme un totem, avec sa tour ; il participe ainsi à la qualité de la grande-propriété.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment du château d'eau



Références

Typologie : Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium...)

Nom : Clinique Saint Vincent de Paul - Terrasse belvédère

Valeurs :

- Mémorielle
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Terrasse belvédère, rocaille à l'anglaise, servant à adosser une serre (XIXe siècle) ;
 - Eléments d'agréments dans le parc, la serre surmontée d'une terrasse est située au milieu du parc ;
 - La serre a été restaurée, et constitue un élément remarquable de la propriété ; elle est adossée à une tour belvédère qui servait autrefois de lieu de stockage au rez-de-chaussée et de belvédère à l'étage ;
 - Un massif de rocaille, typique des parcs à l'anglaise, s'adosse à la verrière semi-enterrée.
- Ces deux éléments traduisent le soin apporté à la composition paysagère et à la qualité du parc. Ils constituent des éléments remarquables.

Prescriptions

Éléments à préserver : terrasse-belvédère avec la serre



Références

Typologie: Bâtiment de santé publique

Nom : Saint-Jean-De-Dieu

Valeurs :

- Architecturale
- Mémoirelle
- Paysagère
- Sociale et d'usage

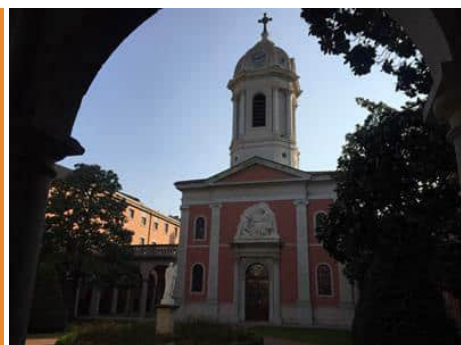


Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti remarquable ;
- Apartir de 1824, un asile s'installe dans l'ancien château de Champagneux, sous l'initiative des frères de Saint-Jean-de-Dieu ; le château est toujours présent ;
- L'hôpital, réalisé par l'architecte lyonnais Pierre Bernard, s'agrandit jusqu'en 1899 ;
- Ensemble hospitalier à l'architecture ecclésiastique (cloîtres, chapelle et son clocher), inséré dans un grand parc de qualité paysagère (allées plantées, arbres centenaires, massifs floraux, sculptures, fontaines, volières, enclos aux biches...) ;
- Le domaine possède une composition régulière (développement selon un axe méridien) et cohérente (forme/tracé et parfois architecture) jusque dans les années 1970, période à laquelle les nouvelles infrastructures se distinguent complétement du reste ;
- Permanence d'un patrimoine bâti d'époques différentes : château, chapelle, cours intérieures, mur terrasses, ailes secondaires, parloir et pavillon d'entrée... - Le domaine constitue un témoin majeur de l'architecture hospitalière du XIXe siècle, complété par des unités architecturales modernes.

Prescriptions

Eléments à préserver : château, chapelle, cloîtres, cours, parloir et pavillon d'entrée. Le rapport plein-vide est également à préserver notamment avec la mise en valeur de l'axe de composition, de l'organisation urbaine et paysagère historique ainsi que du système de cours et cloîtres.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée dans le domaine originel de Saint-Jean de Dieu ; implantation en retrait d'alignement ; typologie simple (trois travées, deux niveaux, décroché de toiture audessus de la travée axiale)... ;
- Maison d'un des médecins principaux de Saint- Jean de Dieu, construite au XIXe siècle ;
- Présence de deux portails : un rural avec linteau bois surmonté de génoises et un autre plus bourgeois, avec entablement mouluré portant l'inscription « médecin » ;
- Maison peu perceptible depuis l'espace public, cachée derrière une masse boisée ;
- Boisements précédant le mur d'enceinte, très perceptibles depuis l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, portail principal



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère

**Caractéristiques à retenir**

- Maison de maître implantée en milieu de parcelle ; dans le domaine originel de Saint-Jean-de-Dieu ;
- Fonctionne avec l'autre maison plus à l'est, et les bâtiments d'origine agricole situés juste un peu plus au nord ;
- Typologie simple (trois travées, deux niveaux ; décroché de toiture au-dessus de la travée axiale) ... ; prolongement à l'est par une extension de plain-pied ;
- Non perceptible depuis l'espace public ;
- Entourée de boisements.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Elément Bâti Patrimonial

119, avenue Paul Santy

Références

Typologie : Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Ancien couvent - Maison de retraite

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ancien couvent des Religieuses Franciscaines de la Propagation de la Foi construit en 1885-1886, le long de l'avenue Paul Santy ;
- Cette grande maison avec sa chapelle a été requalifiée une première fois pour accueillir un orphelinat, puis une deuxième fois afin d'accueillir une maison de retraite privée, occupant encore aujourd'hui les lieux ;
- Ce bâtiment, appartenant toujours à la congrégation, a connu une extension sur l'aile nord dans les années 1970 ;
- L'édifice est implanté dans un parc arboré ;
- Constitue un repère visuel sur le linéaire ; se démarque par l'architecture de la façade de la chapelle.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

7, rue Thomas Blanchet

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment industriel de grande emprise (environ 13 000 m²) ;
- Architecture intéressante avec une façade principale composée de sept halles avec murs pignons à redents. Les halles et les redents sont soulignés en façade par un ressaut d'enduit et la bichromie de la façade ; Hautes portes à impostes à encadrement mouluré en saillie ; Enseigne "Electrotube - Solesmes" et blason "ES";
- Les deux halles les plus à l'ouest présentent l'intérêt d'avoir conservé leurs lanterneaux sur toute leur longueur ;
- Les halles sont flanqués à l'ouest par un bâtiment d'accueil de même longueur. Présence d'un corps central en ressaut et supérieur d'un niveau, marqué par des éléments de modénature verticaux qui soulignent l'entrée. Les ailes exposent la même modénature que la façade à redents ainsi qu'une frise de sous-toiture et une corniche mouluré ;
- Par sa longueur et son emprise ce bâtiment marque le paysage urbain, et constitue un repère ;
- Témoignage de l'activité industrielle du quartier.

Prescriptions

Elément à préserver : Façade sur la rue Thomas Blanchet



Références

Typologie : Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium...)

Nom : Faculté de médecine Lyon-Est

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- La faculté de médecine Lyon-Est est constituée par un grand ensemble en béton ;
- Trois immeubles-barres perpendiculaires à l'avenue Rockefeller sont liés par deux autres immeubles-barres parallèle à la même avenue ;
- L'entrée monumentale de l'édifice est ouverte sur un jardin ;
- Architecture sobre et géométrique ; années 30 ;
- Un fronton rectangulaire surmonte les travées axiales et porte l'inscription : « université de Lyon, faculté de médecine et de pharmacie »
- Ensemble monumental ; s'impose à l'espace public ;
- Equipement renforçant le pôle universitaire et hospitalier ; les bâtiments abritent le musée d'histoire de la médecine et de la pharmacie de Lyon, créé en 1914 par Alexandre Lacassagne.

Prescriptions

Eléments à préserver : Protection des bâtiments principaux (R+4 et R+5). Possibilité d'intervenir ou de démolir les annexes et reconstruction à envisager selon le plan d'ensemble du bâtiment principal. Mise en valeur de la cour principale d'entrée et des cours et entrées latérales



Références

Typologie : Villa**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Villa implantée en retrait d'alignement dans un ensemble résidentiel ;
- Villa avec plan en L , deux volumes accolés, avec jeux de toitures (décrochés et demi-croupe) ; modénature accentuée, décor de faïence...
- Précédée par deux arbres qui cadrent l'entrée puis par un mur d'enceinte percé d'un portail ;
- Parcelle arborée ;
- Contribue à la qualité du quartier.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble implanté en léger retrait d'alignement et précédé par un frontage privé végétalisé ;
- A l'est, un immeuble moderne est venu s'accoler, respectant le retrait sur voirie et permettant ainsi un alignement continu avec une qualité paysagère côté rue ;
- Architecture soignée : bel ordonnancement et décors en façade (faïence, ardoises...), notamment les portes d'entrée ornementées ; lucarne chien assis...

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Références

Typologie : Villa**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Villa implantée en milieu de parcelle ; de plan carré avec toiture à quatre pans ;
- Bichromie en façade nord, perceptible depuis l'espace public ;
- Circonscrite par un mur d'enceinte avec portail en pierre ;
- Jardin développé autour de la maison ; qualité paysagère ;
- Participe à la qualité du quartier.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

25 rue Léo et Maurice Throuillet

Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Ecole privée Saint-Maurice

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment implanté en front de rue ;
- Marqueur du paysage urbain par son architecture atypique, éclectique, d'influence mauresque : décors de brique, faïence, motifs géométriques, et étoilés ;
- Deux portes d'entrée sont ornées de deux grands arcs, et deux pignons en forme de flèche surmontent la toiture.
- Constitue un repère visuel et un élément atypique.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

104 avenue des Frères Lumière

Références

Typologie : Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome...)

Nom : Cristal Palace

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Le Cristal Palace, construit en 1923, par les architectes Ruff et Olivier était un établissement pluridisciplinaire (salle de cinéma de 700 places, salle de boxe, grande salle de réunion à l'étage, faisant également office de salle de bal et de concerts...);
- Aujourd'hui il accueille un commerce alimentaire au rez-de-chaussée et une salle de sport dans les étages ;
- Il se démarque dans le paysage de l'avenue des frères Lumière par son architecture : un corps central flanqué sur les côtés de deux tours pavillons carrées ;
- Détails architecturaux remarquables : bossage continu, baies en plein cintre au rez-de-chaussée, grandes baies rectangulaires aux étages, balustres, marquise proéminente, fronton semi-circulaire avec épigraphe « Cristal-Palace » ;
- Ce bâtiment témoigne des usages et loisirs du début du XXe siècle et marque le paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : façade uniquement

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Au commencement de l'avenue des Frères Lumière, un immeuble à l'architecture moderne de la première moitié du XXe siècle s'élève monumentalement (R+10) dans le paysage, défiant l'imposante Manufacture des Tabacs qui lui fait face ;
- Son architecture est caractérisée par des décrochements et saillies formulés par les balcons, les terrasses et les pergolas ;
- Caractère structurant et marqueur du carrefour.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Manufacture des Tabacs

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Grand ensemble de bâtiments accueillant l'université Lyon III dit campus de « la manufacture des Tabacs » en hommage au bâtiment originel construit de 1912 à 1932 ;
- Vers 1900, l'administration acquiert le terrain militaire dit la Lunette des Hirondelles, vieil ouvrage fortifié datant de la ceinture des forts de Lyon 1830-1849 face au Fort Montluc, l'emplacement idéal en raison de sa proximité avec la voie ferrée, facilitant la réception des feuilles de tabac, et l'expédition des produits finis ;
- Le bâtiment se caractérise par sa longue façade ponctuée de pavillons aux combles à la Mansart, et l'emploi de la brique ;
- Pour éviter la monotonie des longueurs du bâtiment, division en deux groupes de bâtiments nord et sud reliés par des ponts de service aux étages ;
- Commencés en 1912, les travaux sont interrompus pendant la première guerre, reprennent en 1920 pour s'achever en 1932 ;
- L'usine de Monplaisir offrait alors une surface de 37 980 m² ; en 1987, la fabrication est arrêtée, et en 1990 l'usine ferme définitivement ;
- Bâtiment identitaire de Lyon, structurant et repère visuel depuis l'espace public et dans un paysage plus lointain.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

56 rue professeur Paul Sisley

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée à un carrefour ;
- Les deux façades sur rue sont percées d'une travée unique ; la façade principale, développée côté sud, possède trois travées ;
- Toiture à forte pente, couverte d'ardoise, avec oeil de boeuf côté sud ; la hauteur de la toiture permet d'égaliser la hauteur du bâtiment contemporain voisin ;
- Circonsrite par un mur d'enceinte ;
- Présence d'une dépendance au nord-ouest ;
- Présence d'un jardin bien végétalisé ;
- Caractère structurant et marqueur du paysage urbain.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur



Elément Bâti Patrimonial

1 à 3 place Ambroise Courtois

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Trois immeubles à l'architecture du début XXe, construits entre 1900 et 1910 sur la place Ambroise Courtois, à l'angle du cours Albert Thomas, font face à la Villa des Frères Lumière ;
- Façades ouvragées, architecture soignée ; modénature accentuée : entablement, bossage, balcons en ferronnerie, auvent, décors de faïence et de brique, médaillon avec figuration humaine en bas-relief, consoles...
- Continuité architecturale sur les 3 immeubles, construits comme un même ensemble ;
- Des commerces accueillis en rez-de-chaussée contribuent au dynamisme du quartier.

Prescriptions

Eléments à préserver : les trois immeubles

Elément Bâti Patrimonial

22, cours Albert Thomas

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Villa implantée en léger retrait d'alignement, ménageant un frontage privé végétalisé ;
- Plan en L ; toiture à demi-croupe ; garde-corps en ferronnerie...
- Propriété circonscrite par un mur bahut ;
- Présence d'un jardin végétalisé à l'arrière ;
- Végétalisation contribuant à la qualité perceptible depuis l'espace public ;
- Fait écho aux deux autres villas environnantes, constituant un ensemble de qualités bâties et paysagères (renforcées par la discontinuité bâtie) sur le cours Albert Thomas.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Elément Bâti Patrimonial

18-20, cours Albert Thomas

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Villa implantée en léger retrait d'alignement, ménageant un frontage privé végétalisé ;
- Propriété divisée en 2 logements ;
- Imbrication de plusieurs volumes ; plan en L avec flanqué d'une tour pavillon au nord-est ; toiture à forte pente demi-croupe ; garde-corps en ferronnerie ; décors peints...
- Propriété circonscrite par un mur bahut ;
- Présence d'un jardin végétalisé à l'arrière ;
- Végétalisation contribuant à la qualité perceptible depuis l'espace public ;
- Fait écho aux deux autres villas environnantes, constituant un ensemble de qualités bâties et paysagères (renforcées par la discontinuité bâtie) sur le cours Albert Thomas.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Elément Bâti Patrimonial

14-16, cours Albert Thomas

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Villa implantée en front de rue, qui se démarque sur rue par un volume imposant ; plan en U ; implantée sur une parcelle d'angle (rue Professeur Rollet) ;
- Propriété divisée en 2 logements ;
- Jeu de retraits au 1^e étage ; façade de facture plus modeste que les deux villas voisines ; gardecorps en ferronnerie ; appuis de fenêtres, balustres...
- Sur la partie nord-ouest, propriété circonscrite par un mur bahut avec grille en ferronnerie ;
- Présence d'un jardin végétalisé à l'arrière et sur le côté ouest ;
- Végétalisation contribuant à la qualité perceptible depuis l'espace public ;
- Fait écho aux deux autres villas environnantes, constituant un ensemble de qualités bâties et paysagères (renforcées par la discontinuité bâtie) sur le cours Albert Thomas.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Elément Bâti Patrimonial

160, cours Albert Thomas

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de rapport de la fin du XIXe siècle implanté sur une parcelle d'angle, et offrant 4 façades nobles en raison de la discontinuité bâtie au nord ;
- Implantation en front de rue, et s'élevant sur 4 niveaux et 4 ou 5 travées en fonction des façades ;
- Architecture soignée, avec une modénature accentuée : chainage d'angle, bandeau filant, chambranle mouluré, entablement, corniche à denticule, garde-corps en serrurerie, lambrequin...
- Élément structurant sur le giratoire de la place d'Arsonval ; constitue un repère visuel.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Elément Bâti Patrimonial

26, rue Victor de Laprade

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa construite dans les années 1930. Elle s'implante en front de rue, de façon discontinue.
- Elle se démarque dans le paysage de la rue, par sa volumétrie et son architecture soignée, inspirée du mouvement Moderne. Elle se compose de plusieurs volumes quadrangulaires emboîtés, surmontés de toitures terrasses avec acrotères.
- La façade est marquée par des baies de plusieurs dimensions, suivant essentiellement un rythme vertical. Les appuis de baies et corniches soulignent la façade.
- Un jardin se développe à l'ouest de la maison. Grâce à la discontinuité bâtie, il est perceptible depuis l'espace public et participe à la qualité paysagère de la rue. La maison est fortement perceptible dans le paysage urbain, notamment grâce à la topographie.

Prescriptions

Elément à préserver : villa

Elément Bâti Patrimonial

30, rue Victor de Laprade

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa construite dans les années 1930. Elle s'implante en front de rue, de façon discontinue.
- Elle se démarque dans le paysage de la rue, par sa volumétrie (volume massé, quasi carré) et son architecture soignée, inspirée du mouvement Moderne.
- La façade est marquée par des baies de plusieurs dimensions, suivant essentiellement un rythme vertical. Certaines fenêtres possèdent un remplage de type claustra géométrique, remarquable. La façade est animée par des bandeaux aux mouvements géométriques, délimitant des parties de façade possédant un appareillage en pierre, qui contraste avec l'enduit déployé sur le reste de la façade.
- Un jardin se développe à l'ouest de la maison et se prolonge rue Volney. Grâce à la discontinuité bâtie, il est perceptible depuis l'espace public et participe à la qualité paysagère de la rue.
- La maison est fortement perceptible dans le paysage urbain, notamment grâce à la topographie.

Prescriptions

Elément à préserver : villa

Références

Typologie: Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

La maison marque le paysage urbain par son architecture soignée, remarquable dans son environnement et son jardin arboré qui ménage une aération dans l'espace public. Elle se compose de deux bâtiments :

- Un bâtiment principal côté rue, composé de deux volumes mitoyens qui se développe sur deux niveaux ; toutefois le volume au sud est marqué par un ressaut de toiture dans sa partie est, où il est plus haut d'un niveau. Ce bâtiment a pour particularité d'être partiellement intégré à la parcelle adjacente au sud dont le volume déborde de la façade principale de cette maison.

La façade principale de la maison possède un ordonnancement régulier. Elle est riche en éléments de modénature : parement décoré de carrés/losanges gravés, larges filants entre les baies, bandeaux moulurés filants, frise avec tables légèrement rentrantes entre les deux premiers niveaux, bandeau mouluré qui couronne le dernier niveau de la travée gauche, encadrement des baies moulurés en saillie avec chapiteaux et entablement, linteau de la baie du troisième niveau avec clé en saillie etc et frise décorative...

Les fenêtres hautes en façade confèrent un rythme vertical à l'ensemble tandis que les bandeaux moulurés filants instaurent un rythme horizontal en façade principale ; le tout assurant un rythme bien proportionné.

La façade arrière ouest, plus simple d'un point de vue architectural, donne sur jardin.

Le volume principal est couvert par un toit à deux versants en tuiles rouge, marqué par une avancée de toiture. La partie qui se développe sur trois niveaux est couverte par un toit à quatre pans en tuiles, soutenu par des consoles en bois. L'ensemble est marqué par de hautes cheminées en brique, largement perceptibles depuis l'espace public.

- Un volume secondaire, de moindre dimension qui prolonge la maison côté jardin. Celui-ci se développe sur deux niveaux et se compose de deux travées en façade nord et d'une travée en façade arrière ouest. Il est constitué d'un ensemble de baies marquées par des encadrements. Il est couvert d'un toit à un pan à croupe et en tuile.

L'ensemble bâti est implanté au sein d'un jardin qui se déploie en longueur à l'arrière de la propriété et possède quelques boisements de qualité. La maison bourgeoise est également marquée par une cour paysagée qui précède la façade principale, côté rue. La perception de continuité bâtie sur rue est assurée par un mur bahut, percé de soupiraux, surmonté d'une grille en ferronnerie festonnée. Ce mur est ouvert par un portillon et un portail de même facture que la clôture.

La maison bourgeoise marque le paysage par sa volumétrie et son architecture remarquable. Le parc au sein duquel elle est implantée participe grandement à sa mise en valeur et offre une aération dans l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment principal de la maison bourgeoise



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Historique



Caractéristiques à retenir

Le bâtiment s'implante à l'angle des rues de la Moselle et de la Meuse. Construit au milieu des années 1950, il est complété par un entrepôt, accolé à sa façade nord, en 1967, date à laquelle la partie nord-ouest du tènement sera également construite.

Dessinée selon un plan quadrangulaire, la maison présente un angle arrondi au croisement des deux rues. Elle s'élève sur deux niveaux pour la plupart du bâtiment et sur un niveau en partie ouest, permettant l'aménagement d'une terrasse sur le toit, accessible depuis le premier niveau. Les toitures sont plates. Le bâtiment s'implante en léger retrait des deux voies, permettant de créer un frontage végétalisé. La maison est également en retrait de la limite séparative latérale située à l'ouest, lui permettant de posséder des ouvertures sur sa façade et de profiter d'une petite cour.

La façade est se compose de quatre travées. Trois travées du niveau supérieur sont en léger porte-à-faux et générant un porche pour l'accès se situant au niveau inférieur. L'accès se fait par un perron composé de six marches courbes. La porte d'entrée est en léger renforcement par rapport au nu de la façade. Le panneau de la porte est constitué d'un dessin formé de rectangles en métal remplis de verre. Au-dessus de la porte, un petit balcon est présent dans l'épaisseur du porte-à-faux. En plus des ouvertures rectangulaires constituant les travées, le premier étage possède des petites de type oculus.

La partie principale de la façade sud se dessine au travers de cinq travées, dont une constituée d'ouvertures arrondies. Les menuiseries du premier étage sont implantées dans des légers renforcements en biseau.

L'angle sud-est de la maison joue avec la forme du cercle : un grand débord de toit arrondi marque l'angle, prenant appui sur une partie de la façade est et une partie sur la façade ouest. Ce dernier prend encore plus de force au travers du balcon, situé au premier étage, arrondi lui aussi et faisant office de porche. L'angle de la maison offre un jeu de courbe possédant lui-même un arrondi mais cette fois-ci vers l'intérieur de la maison : la composition d'ensemble joue donc sur les volumes débordant, pleins, et les volumes rentrants, en creux. Un perron, dans l'angle, constitué de cinq marches arrondies permet d'accéder à une porte située dans le creux de l'arrondi.

Plusieurs autres éléments architecturaux participent au caractère architectural de la maison : appuis de fenêtres et de garde-corps formés par des bandeaux qui courent sur l'ensemble des façades est et sud, bandeau en partie supérieure de la maison aligné à la sous-face du débord de toit, hormis les baies vitrées, intégration des volets roulants dans la façade, fenêtre rectangulaire à triple vantaux.

Le système de clôture est identique entre les rues de la Meuse et de la Moselle. Il présente un pan coupé au niveau de l'angle sud-est, renforçant la mise en valeur cet angle particulier. La clôture se compose ainsi d'un mur bahut, rythmé par des poteaux carrés disposés à intervalles réguliers. Le mur est surmonté d'une grille métallique constituée de petits carrés.

La maison marque le paysage urbain au travers de son architecture qui dénote dans un contexte composé essentiellement de logements collectifs et qui a fortement muté au cours du début des années 2000. Située dans l'axe de la rue de Narvik, elle se dessine comme le fond de scène de la rue et devient un repère urbain au carrefour des voies.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et la clôture



